

s u i s s e culture

Madame, Monsieur,

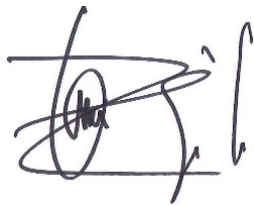
La loi COVID-19 (art. 11, al. 2) ne prévoit plus l'indemnisation des pertes financières que pour les entreprises culturelles ; les acteurs culturels en sont exclus. La nouvelle forme de soutien prévue pour les projets de transformation est elle aussi destinée aux entreprises culturelles exclusivement.

Or, si les acteurs culturels ne sont pas indemnisés pour leurs frais et ne touchent pas de cachet, leur situation risque de s'aggraver encore. Ils subiraient des pertes considérables et, de ce fait, seraient de plus en plus nombreux à tomber dans la précarité.

Afin de prévenir une telle aggravation, nous vous invitons instamment à inclure leurs cachets, honoraires et droits d'auteur dans vos demandes d'indemnisation des pertes financières et dans la planification de vos projets de transformation, et naturellement de leur verser ensuite ces montants.

Nous vous prions de contribuer ainsi à une indemnisation convenable des acteurs culturels avec lesquels vous collaborez. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront surmonter la crise du Covid-19 et se produire à l'avenir aussi dans votre manifestation ou votre institution.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Omri Ziegele, président



Alex Meszmer, directeur

Sont membres de Suisseculture les associations et organisations suivantes : AdS – Autrices et auteurs de Suisse; ARF/FDS – Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films; assitej – Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse; dansesuisse – Association suisse des professionnels de la danse; Fondation SUIISA; GSFA - Groupement suisse du film d'animation; impressum – Les journalistes suisses; t. PROFESSIONNELS DU THEATRE SUISSSE; Pro Cirque; ProLitteris; Fondation de prévoyance de ProLitteris; SBf – Photographes professionnels et photodesigns suisses; SBKV, Schweizerischer Bühnenkünstlerverband; SIG - Coopérative suisse des artistes interprètes; SMV/USDAM - Union suisse des artistes musiciens; Sonart – Association suisse de musique; SSA - Société Suisse des Auteurs; SSFA - Société suisse des femmes artistes en arts visuels; SSM - Syndicat suisse des mass media; ssfv – syndicat suisse film et vidéo; ssrs - syndicat suisse romand du spectacle; syndicom – Syndicat des médias et de la communication; SUIISA; SUISSIMAGE; vfg - Vereinigung fotografischer GestalterInnen; USPP - Union suisse des photographes professionnels; VISARTE – Association professionnelle des artistes visuels en Suisse.

Suisseculture
Kasernenstrasse 23
CH-8004 Zürich
T +41 43 322 07 30
E info@suisseculture.ch
w suisseculture.ch